

10:02 - 04 juillet 2011

"La plupart des déductions fiscales profitent aux personnes aisées"

Dans un livre sur les enjeux économiques de la politique fiscale en Belgique, Christian Valenduc, fonctionnaire aux Finances, estime que la progressivité de l'impôt est altérée.



L'impôt est le prix de la civilisation, dit-on. "Mais il est aussi un instrument fondamental de la démocratie", ajoute Christian Valenduc, conseiller général au service d'études du SPF Finances. Il vient de signer avec André Decoster, professeur d'économie à la KU Leuven, un ouvrage qui analyse d'un point de vue économique les questions de politique fiscale. "Le rôle de l'économiste n'est pas de choisir entre plus ou moins de redistribution, mais d'en éclairer les conséquences", explique-t-il dans un entretien avec "L'Echo" où il s'exprime à titre personnel.

La Belgique: enfer fiscal ou paradis fiscal? On entend les deux.

Avec un taux de prélèvement global de 43% du PIB, personne n'oserait dire que la Belgique est un paradis fiscal. Mais elle n'est pas non plus un enfer fiscal pour tout le monde. Concrètement, la Belgique taxe plus les revenus que la consommation qui est faite à partir des revenus, et taxe davantage les revenus du travail que les revenus du capital. Mais qu'il s'agisse des revenus du travail ou du capital, il y a en plus des règles de base, des dizaines de déductions possibles ou de régimes fiscaux particuliers qui permettent de réduire, parfois très fortement, la charge fiscale. La conséquence est une très forte disparité des charges fiscales effectives et la plupart des déductions fiscales profitent aux personnes aisées, allant ainsi à l'encontre d'un impôt que nous voulons maintenir progressif. La Belgique peut être, dans certains cas, une localisation très favorable pour certaines personnes fortunées ou pour certains types d'entreprises.

Pourquoi le "tax freedom day", célébré chaque année par PricewaterhouseCoopers (PwC), ne vous inspire-t-il guère de sympathie?

La date du "Tax Freedom Day" est calculée en convertissant en jours de calendrier le taux de prélèvement global de la Belgique. Voilà un beau problème de mathématique élémentaire pour nos petites têtes, s'il ne véhiculait un message hautement discutable qui nuit à la neutralité d'un cours de mathématique. Car

quand PwC fait passer le message "A partir de ce jour, le Belge travaille pour lui", il omet de dire que dès le 1er janvier à 00h01, le Belge bénéficie de services publics et d'un système de protection sociale. Dit tout à fait autrement, 100 euros d'impôts financent 18 euros de services administratifs généraux, 2 euros de défense nationale, 3 euros de sécurité publique, 14 euros de dépenses de santé, 12 euros d'enseignement, 35 euros de protection sociale et pour le solde diverses politiques de logement, d'infrastructure, d'économie, d'environnement, de culture. Le message de PwC sent le poujadisme...

Notre point de départ est radicalement différent: les 43% de prélèvements effectués sur la valeur ajoutée créée chaque année sur le territoire du pays (le PIB) représentent une masse financière importante qui transite par des mécanismes de redistribution et de financement de biens et services publics. Ceci n'empêche nullement que le prélèvement de l'impôt et des cotisations sociales soulève d'importantes questions d'ordre tant politique qu'économique. Et c'est aux secondes que s'attache ce livre.

Est-ce un bon choix d'orienter les comportements des agents économiques au moyen de toute une batterie d'avantages fiscaux?

EDans la plupart des cas, non. Et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'ils ne profitent pas nécessairement à celui qu'on croit. L'exonération fiscale du livret d'épargne a été largement détournée par le secteur bancaire à son profit en maintenant des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché. Dans un récent rapport sur la politique fiscale et l'environnement, le Conseil supérieur des Finances (CSF) notait que le prix des entretiens de chaudières avait augmenté quand ils étaient devenus fiscalement déductibles. Autre cas d'école: qui a vu baisser les prix au restaurant quand la TVA est passée de 21 à 12%? Dans beaucoup de cas, ces avantages fiscaux sont partiellement, et parfois largement, des subsides aux producteurs. Mais cela fait plus noble de parler de déductions fiscales.... Pour la partie qui bénéficie au consommateur, c'est généralement une politique régressive, comme je l'ai dit.

N'est-il pas préférable, alors, de diminuer l'impôt de manière linéaire et d'en augmenter l'assiette?

EAssurément, j'ai plaidé à plusieurs reprises dans ce sens dans diverses publications. L'OCDE, le FMI, la Commission européenne le recommandent aussi. Mais il faut un certain courage politique pour faire marche arrière sur les avantages fiscaux, ne fût-ce que pour les arrêter pour l'avenir en laissant les droits ouverts pour les contrats de longue durée (de type investissement immobilier ou épargne à long terme). Un attaché de cabinet m'a un jour demandé: "Ne pourrait-on pas faire une déduction pour ceux qui n'ont pas de déduction?" La question m'a semblé absurde. Mais elle illustre aussi la façon dont le politique s'est coincé dans une politique de distribution d'avantages fiscaux. Il ne sait plus s'en sortir!

Chacun clame qu'il faut rééquilibrer la taxation des revenus du travail et du capital. Oui, mais comment?

EPermettez moi d'ajouter: dans quelle mesure? On compare des pommes et des poires. Quand l'inflation est de 3% et les taux d'intérêt de 5%, il n'y a que 2% de véritable revenu du capital et nous taxons 5%, certes à des taux nettement inférieurs à

ceux des revenus du travail mais nous taxons une base trop large. Je crois pour ma part qu'il faut d'abord uniformiser la taxation des revenus du capital. Quand un banquier explique à un épargnant que faire de son patrimoine, il parle parfois plus d'avantages fiscaux que de rendement et de risque. Une économie de marché correcte, c'est l'affectation de l'épargne en fonction du rendement et du risque et non pas en fonction des avantages fiscaux. Uniformiser d'abord, relever légèrement ensuite: c'est ce que le CSF proposait en 2007 et... qui lui a valu d'être traité de "fou" et surtout de "gek". Mais je continue à penser que d'un point de vue économique, il faut aller dans ce sens.

Côté revenus du travail, y a-t-il un lien entre la taxation élevée et le chômage élevé?

EDans certains cas, oui, et plus particulièrement pour les peu qualifiés et donc pour les bas salaires. C'est d'ailleurs à juste titre que les gouvernements précédents ont réduit les prélèvements sur les bas salaires, tant du côté de l'employeur que du côté du salarié. Cette question est particulièrement importante pour un pays comme le nôtre.

Les intérêts notionnels sont-ils une source d'abus? Faut-il envisager des correctifs?

EIl y a des constructions juridiques qui visent à "maximiser le bénéfice" des intérêts notionnels. Certains appellent cela des abus, d'autres récusent le terme en disant que c'est légal. Mon regard d'économiste est le suivant: l'avantage majeur des intérêts notionnels, c'est davantage de neutralité entre le financement par fonds propres et fonds empruntés. Quand on construit des montages qui génèrent des doubles déductions, non seulement cela coûte de l'argent à l'État mais cela va à l'encontre de la neutralité. Si on l'a voulue, soyons cohérents et combattons ces "abus" ou "montages".

Peut-on opérer des gains d'efficacité en accordant une autonomie fiscale renforcée aux entités fédérées?

EComme fonctionnaire, je devrais me taire dans toutes les langues... La troisième partie du livre est entièrement consacrée à cette question. Je dirai tout de même que, d'abord, il y a autant de réponses à la question qu'il y a d'États fédéraux, que l'autonomie fiscale des régions est déjà très large, que tout le potentiel est loin d'être utilisé. Quant au débat "split rate versus additionnels", tout dépend du volume régionalisé et des modalités. Ceci dit, l'avantage majeur de l'autonomie fiscale est, du point de vue des économistes, d'obliger tout niveau de pouvoir à afficher le coût de ses politiques. Or, le système actuel est d'une opacité totale au niveau du pouvoir régional. Dire que "ce qu'on fait soi-même, on le fait mieux", c'est un peu facile quand on n'affiche pas la facture. De ce point de vue, un peu de clarté ferait du bien!

"L'impôt et la politique fiscale en Belgique", Christian Valenduc et André Decoster, éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 296 pages, 25 euros

L'Echo